Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 40 (1911)

Heft: 3

Artikel: Notre enseignement de la composition [suite]

Autor: Barrey, F.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1041366

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

NOTRE ENSEIGNEMENT DE LA COMPOSITION [1]

(Suite)

Si la préparation des exercices de rédaction exige une méthode sûre et revêt une importance capitale, la correction bien comprise des travaux des élèves n'en est pas moins essentielle. Aussi, allons-nous passer en revue les procédés inspirés par la pédagogie expérimentale.

Signalons d'abord quelques voies défectueuses. Il y a lieu de condamner, de prime abord, la méthode du « tout faire » qui est encore en honneur chez certains maîtres. Elle consiste spécialement en ceci : une fois les productions individuelles terminées, l'instituteur s'en empare et se donne la peine, très astreignante toujours, de corriger lui-même toutes les incorrections de langage, d'orthographe surtout, qu'il y rencontre. Parfois, signalerait-il encore ses retouches à l'attention de l'enfant par des traits à l'encre rouge, — le procédé a sa valeur, — mais il se ferait un scrupule de rendre un cahier, qu'il n'ait lui-même tout remis au point. Tout au plus, couronne-t-il son travail, aussi aride que stérile, par une annotation d'ordre général, mais le fait est que l'élève, — celui qui a commis les fautes, — ne se préoccupe guère des améliorations apportées, sur lesquelles il est heureux d'avoir à se croiser tranquillement les bras. Dès lors, on se hâte de passer à un autre sujet, l'enfant étant naturellement avide de nouveauté.

Tel autre maître a un faible pour l'orthographe : il se montre d'une rigueur excessive pour le moindre accroc qui lui est fait, même si la faute commise provient de l'ignorance d'une règle de grammaire encore non étudiée, ou de l'inintelligence d'un mot employé. Mais qu'il s'agisse de phrases incompréhensibles, d'expressions embrouillées, de mots pris dans un sens défectueux, peu importe, on passe là-dessus, pourvu que l'orthographe soit respectée. En pratique, trop de maîtres, dans leurs procédés de correction des compositions, envisagent trop exclusivement cet unique point de vue, qui a son importance sans doute, mais relative.

Ceci dit, recommandons quelques procédés à l'attention du corps enseignant. S'ils n'ont pas le mérite de la première nouveauté, ils ont, du moins, celui de favoriser l'art difficile

[1] Voir le *Bulletin* du 16 octobre 1910.

de la rédaction. En cette matière, la route à suivre ne sera jamais trop nettement tracée.

Lorsque, sur n'importe quel sujet, les élèves ont fourni leur travail individuel, il appartient au maître de contrôler les cahiers et d'y apporter une sanction, spécialement en attribuant à chaque élève la note qu'il mérite. Ici, la manière d'exprimer les idées, l'ordre qui leur est donné, doivent entrer en ligne de compte pour une part au moins aussi grande que le point de vue orthographique. Il est très utile d'user de signes conventionnels à l'intention de l'écolier, pour lui faire distinguer les incorrections de langage de celles de l'écriture des mots. Rien de plus facile, par exemple, que de souligner d'un trait allongé les premières et d'un trait raccourci, les secondes. Dans le même ordre d'idées, il est à recommander d'indiquer en marge les fautes dues à l'étourderie et à la négligence, et de souligner directement les parties de phrases ou les expressions fautives par suite d'ignorance, et de la sorte, parfaitement excusables, dans le cas du moins où l'élève n'a pas encore eu l'occasion de s'instruire sur le point en question. Dans cette dernière supposition, nous convenons que le maître a raison de rectifier lui-même, mais il importe que l'enfant soit constamment appelé à écrire de nouveau, et correctement, les expressions, voire même, les passages, sur lesquels portent les améliorations en vue.

Il ne faut pas oublier, non plus, que toutes les fautes ne doivent pas avoir la même gravité aux yeux de l'instituteur, et cela, autant lorsqu'il s'agit de la correction de la langue, que de l'orthographe. Il doit être entendu, par exemple, qu'une faute contre un précepte ou une règle encore non soumis à l'étude devra être considérée comme moins lourde que celle qui ne devrait plus être commise, étant donné le programme déjà parcouru. Il est de même des locutions vicieuses contre l'usage desquelles il faut opposer une lutte continuelle : il y aura lieu sans doute de faire preuve d'une plus grande sévérité à l'égard d'incorrections de ce genre sans cesse renouvelées. Il est équitable de tenir compte aussi de l'âge de chaque élève, de l'année de cours. Le but à atteindre, pour chaque cours, est, nous semble-t-il, que tout écolier arrive à rédiger d'une manière claire, simple et correcte, sur les divers sujets tirés du programme général fixé pour chaque division. Un tel résultat serait bien satisfaisant.

La sanction des travaux au moyen de notes et d'observations est nécessaire et a pour effet d'encourager et de stimuler chaque élève, en particulier. Une note générale,

collective, fixée pour la classe, à l'occasion de chaque travail, développera l'esprit de solidarité, ainsi que l'initiative individuelle. Cette note pourra être déduite de la moyenne des notes individuelles et servira de point de comparaison entre les divers résultats obtenus. Il est à conseiller d'apprécier les compositions par trois notes, relatives au style, à l'orthographe et à l'écriture. Les annotations, soit qu'elles se rapportent au travail d'ensemble ou à une partie seulement, comme : bien; bonne idée bien exprimée; moins soigné qu'à l'ordinaire, etc., complètent heureusement la sanction consacrée par la note. Ces moyens bien simples, s'ils sont employés avec régularité et impartialité, contribueront efficacement à faire naître chez l'enfant le goût de la rédaction, et, par suite, de la lecture et de l'étude en général.

Nous parlerons encore, prochainement, de la correction principale, celle qui, faisant suite au travail de contrôle et de rectification dont nous venons de parler, se fera collectivement en classe sous la direction du maître.

(A suivre.) BARBEY F.

LE PATRONAGE

OU

LE GROUPEMENT DES JEUNES GENS [1]

(Suite)

Nous venons de voir que le but de ces institutions est de permettre aux jeunes gens d'acquérir des notions précises sur les sujets habilement mis en discussion dans les milieux où ils vivent, de se faire des convictions fortes et raisonnées, de s'habituer à exprimer clairement leurs pensées, et de se mettre en état de les exposer et de les faire partager à ceux qui les entourent.

De ce but découlent à la fois le programme et la méthode suivie dans les cercles d'étude des patronages.

Après les questions d'ordre religieux, scientifique, littéraire, il faudra de temps à autre tenir compte de l'actualité.

La méthode sera celle d'une discussion amicale. A tour de rôle, les membres font leur conférence autant que possible sans lire leur travail, mais en s'aidant de leurs notes pour

[1] Voir le *Bulletin* du 15 décembre 1910.